



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 28 avril 2017

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau

Monsieur le Maire
de la commune de SARREBOURG

Affaire suivie par Patricia DI LORETO

patricia.di-loreto@moselle.gouv.fr

03 87 24 31 29

1 avenue du Général de Gaulle

57400 SARREBOURG

Objet : Dossier de déclaration

Réf : DLP/MO- ASPE – L9

P.J : - Récépissé de déclaration
- Fiche descriptive et prescriptions des travaux
- Dossier de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Gestion des Eaux pluviales du projet d'aménagement de la**
➤ **ZAC "Terrasses Portes des Vosges" – SARREBOURG**

Ce dossier a été déposé par : **Société d'Équipement du Bassin Lorrain**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2017-00173** en date du 28 avril 2017, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, la copie du récépissé de déclaration ci-jointe

A l'issue de cette période, vous voudrez bien retourner le certificat d'affichage précisant les dates de publication, à transmettre à l'adresse suivante : **DDT Délégation de SARREBOURG - Unité Police de l'Eau – ZAC des Terrasses de la Sarre - C.S 50257 - 57402 SARREBOURG Cedex**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'unité Police de l'Eau

Valérie ANTOINE POTIER

